

■ Ecoplage : le beau contrat de Dubaï

Les richissimes clients des plages jouxtant les célèbres hôtels de Jumeirah Beach dont le prestigieux Burj Al Arab doivent à une TPE nantaise de pouvoir profiter d'une vraie plage de sable. L'entreprise Ecoplage est en effet intervenue pour stopper une érosion rapide du rivage, consécutive à la complète transformation du littoral de l'émirat. Certes les constructions majestueuses voire pharaoniques de Dubaï, dont le Palm, ont multiplié par cinq le linéaire maritime mais l'équilibre écologique en a été chamboulé : les courants marins qui avaient façonné depuis des siècles les rives sablonneuses ont été totalement contrariés. Avec pour conséquence le grignotage de Jumeirah Beach.

Le savoir-faire de l'entreprise Ecoplage, installée à Sainte-Luce, est parvenu aux oreilles des propriétaires de cet ensemble immobilier. Contrat signé en juillet 2011. Avec l'obligation d'accélérer les délais habi-

tuels de réalisation. "Nous avons bâti une équipe très rapidement et nous avons commencé les travaux le 15 août" dit Jean-Yves Audrain, dirigeant d'Ecoplage. Travaux qui consistent à pomper l'eau de mer, dans la zone de déferlement, pour capturer et fixer sur la plage les sédiments en suspension. Des particules de sable que les vagues embarqueraient sinon vers le large. Pour y parvenir, la plage est équipée de canalisations dotées de filtres, d'un puits collecteur, d'une station de pompage ainsi que d'un conduit rapportant l'eau propre vers l'océan.

Mais comment réaliser sur un lieu hautement touristique un tel chantier qui nécessite de creuser des tranchées de deux mètres de profondeur pour enfouir des canalisations ?

"Nous travaillons la nuit et au petit matin on rebouchait tout pour que la

plage soit accessible à ces touristes exigeants", explique Jean-Yves Audrain, directeur d'Ecoplage. S'ajoutait une difficulté supplémentaire : ramener 60 000 m² de sable pour lui donner plus de volume. Le 1^{er} novembre, tout était pourtant achevé. Un défi gagné pour Ecoplage qui a réalisé le plus gros contrat de sa courte histoire : 2,1 M€.

Cette très belle carte de visite devrait permettre à Ecoplage de décrocher d'autres contrats dans les Emirats. Si certains projets, notamment en Egypte, ont été gelés, en raison des tensions politiques, d'autres seront réactivés, notamment en Floride et en Californie. "L'export est une de nos priorités", souligne Jean-Yves Audrain. "Ce témoignage est exemplaire et prouve qu'une TPE peut réussir à l'international sur un tel marché⁽¹⁾ sans avoir une structure importante", dit Jean-Bernard Manceau de CCI international qui accompagne Ecoplage.

En France, la complexité administrative et réglementaire liée désormais à tous les travaux sur le littoral retarde des projets. Mais ils finissent par aboutir : après une intervention sur un tronçon du Lido de Sète ("contrat conclu en 2008 et qui vient juste d'être réalisé", confie Jean-Yves Audrain), Ecoplage vient de signer un marché avec la commune Merlimont près du Touquet. Le développement futur de l'entreprise pourrait bien s'appuyer sur l'optimisation de l'eau de mer récupérée par le concept écoplage, avec une utilisation possible pour nourrir des bassins et des piscines mais aussi comme source d'énergie. Plus d'infos : www.ecoplage.fr

⁽¹⁾CCI International développe un nouveau marché, «l'aménagement des collectivités à l'international».

Contact : Jean-Bernard MANCEAU
jb.manceau@saint-nazaire.cci.fr
 Tél. 02 40 17 21 19 .



Le contrat de Dubaï devrait permettre à Ecoplage de décrocher d'autres budgets dans les Emirats.

■ Planeta s'implante à Couëron

Décidément l'éolien est porteur en Loire-Atlantique ! La société allemande Planeta, qui est un fabricant des systèmes de levage (palans, treuils, grues...) et un

prestataire de services dans le domaine de l'éolien, installe un bureau dans la zone du Pan Loup à Couëron. Le choix de la métropole nantaise permet de couvrir essentiel-

lement les parcs de l'Ouest. Planeta, qui intervient sur 30% des parcs éoliens terrestres en France entend se positionner aussi sur les futurs parcs offshore. ■